



### **Jugement UTN**

Vous trouverez sur le site dans le coin presse, rubrique vie de la commune, l'intégralité du texte du jugement. C'est un peu difficile à lire, néanmoins vous avez les explications des motifs pour lesquels les interventions de MAMA et de la FRAPNA ne sont pas recevables.

Au cas où vous ne l'auriez pas remarqué, Il est écrit que le site du col d'Albanne est reconnu comme remarquable par les administrations.

*<< ...cette appréciation quant à la qualité du site a été confirmée ultérieurement par la direction régionale de l'environnement et la direction départementale de l'équipement à l'occasion d'une étude réalisée en novembre 2003, évoquant la nécessité d'une "protection stricte des terrains agricoles et du milieu naturel remarquable".>>*

Les mots « cosmétiques et illusoirs » à propos des mesures compensatoires pour l'agriculteur utilisés par le Commissaire de la République lors de l'audience du 9 Mars 2006 au tribunal administratif de Grenoble, sont repris sous une forme plus « juridique »

*<<...eu égard à leur caractère imprécis ou même purement virtuel et inadapté, que de simples pétitions de principe insusceptibles de tenir lieu des mesures compensatoires prétendument propres à assurer la pérennité de l'activité agricole en question...>>*

**Alors il faut bien comprendre que si l'arrêté est annulé, ce n'est pas de la faute de l'agriculteur, mais à celle d'un dossier présenté par la commune, contenant diverses études, économiques, agricoles, environnementales, peu crédibles.**

### **La photo du mois du calendrier du site**

Un petit coup d'œil sur le calendrier du site, pour un clin d'œil aux marmottes de la Plagne qui ne pensaient certainement pas voir revenir la neige aussi vite en ce début du mois Juin.

### **Nettoyages sur la commune**

Décidément la météo n'a pas voulu être de la partie cette année. Celui prévu sur Albanne le 6 Mai a été annulé. En ce qui concerne celui du 20 Mai, il a été maintenu sans barbecue au lac compte tenu du temps. L'instituteur a préféré ne pas prendre de risques avec les élèves en annulant la sortie au dernier moment. La route Les Karellis – Albanne et la zone du lac de Pramol ont été bien visitées et nettoyées.

### **Comptage tétras lyre**

La météo n'a pas été très propice pour l'observation de ces gallinacés et seule la dernière journée permettrait de dire que la population semble stable. Suivant le protocole en place, le prochain comptage aura lieu dans 2 ans. Il sera important, puisque le nouveau télésiège de Vinouve et la retenue collinaire sont en pleine zone dit « du poulailler ».

### **Sortie Fleurs le 17 Juin**

La sortie prévue le Samedi pourra être reportée au Dimanche en cas de mauvais temps. La sortie se déroulera dans le vallon de la Chible, prévoir son pique nique.

Rendez vous à la **Chapelle d'Albanne le samedi 17 Juin à 9 H.**

### **Transvalquad 2006**

Vous pouvez lire sur le site le CR de la réunion préparatoire qui s'est tenue en sous préfecture le 22 Mai 06 de cet évènement qui aura lieu du 30 Juin au 4 Juillet. Annie Collombet de Vivre en Maurienne a fait lecture d'une déclaration inter associatives, dont La harde, pour demander entre autre, de ne pas aller au-delà de Bonnenuit, de façon à préserver le Plan des Charmettes.

### **La forêt : l'effet de serre et le challenge des 50 prochaines années**

Vous trouver sur le site : au coin presse, rubrique environnement, 2 articles de M. de Galbert et C. Acket, tirés de la revue du Centre Régional de la propriété forestière Rhône-Alpes. C'est facile à lire et à comprendre. Le rôle de la forêt et son potentiel au regard de l'effet de serre vous sont expliqués.

*<<..Cette ceinture de gaz est constituée de vapeur d'eau, de gaz carbonique, de méthane et d'autres gaz. Sans cette couverture, le globe terrestre ne serait qu'une boule de glace à moins 18 °C. Heureusement que l'effet de serre existe, sans lui pas de vie....>>*

*<<...Il y a donc un formidable potentiel de développement de l'usage du bois comme biomasse renouvelable, à même d'aider le sylviculteur à produire davantage de bois d'œuvre, plus rémunérateur et luttant mieux contre l'effet de serre...>>*

Cordialement à toutes et à tous  
Jean-Luc Kieken